

Lettre de mission



SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Secrétaire d'Etat

Paris, le 26 MARS 2021

Nos Réf. :

Objet : Mission confiée à Monsieur Gautier ARNAUD-MELCHIORRE – « La parole aux enfants : quels regards portés par les enfants et les jeunes de l'aide sociale à l'enfance sur leur parcours et leur accompagnement ? »

Monsieur,

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance présentée en octobre 2019, j'ai souhaité accorder une place importante à la question de la parole des enfants protégés afin que ceux-ci puissent être pleinement acteurs de leur parcours et associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques qui les concernent.

Il est temps que le champ de la protection de l'enfance accorde aux enfants les moyens d'agir et de garantir leurs droits. Trop souvent, les enfants protégés manquent d'espaces pour exprimer sur leurs attentes vis-à-vis des acteurs de la protection de l'enfance.

Le rapport 2020 du défenseur des droits « Prendre en compte la parole des enfants, un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte » insiste sur la nécessité de donner la parole aux enfants, afin de les faire contribuer aux politiques publiques qui les concernent.

C'est pourquoi, au regard de vos compétences et de votre expérience dans le domaine de la protection de l'enfance, je vous confie une mission de recueil et d'analyse de la vision de la protection de l'enfance de ceux qui sont le plus concernés, les enfants et les jeunes adultes, qu'ils soient ou non déjà sortis de la protection de l'enfance.

Cette mission doit donner la parole aux enfants et aux jeunes afin qu'ils nous informent de ce qu'ils vivent au quotidien.

Dans cet objectif, vous pourrez utilement recueillir les témoignages :

- En allant à la rencontre des enfants sur l'ensemble du territoire. Ces rencontres devront être représentatives de l'ensemble des modes d'accueils quel qu'en soient leurs modalités de gestion, y compris les tiers dignes de confiance ;
- En allant à la rencontre des jeunes, récemment sortis de l'ASE, jusqu'à 21 ans ;
- En rencontrant différentes personnalités ayant une expertise dans le domaine ainsi que les différents professionnels intervenant en protection de l'enfance pour nourrir votre réflexion ;

Pour que cette étude soit la plus représentative possible, vous pourrez visiter un panel de départements reflétant la diversité des territoires, constitués d'au moins 25 départements. La mission se déroulera du 1^{er} mars au 30 septembre 2021.

En parallèle, dans un contexte d'accompagnement en protection de l'enfance et de placement, en lien avec les carences, les négligences et les traumatismes qu'ils ont subis, les enfants n'ont souvent pas la connaissance précise de leurs droits, qu'il s'agisse de leurs droits « génériques » mais aussi des droits plus spécifiques dont ils disposent dans le cadre de leur accompagnement.

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00

Le traitement de vos données est nécessaire à la gestion de votre demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits à l'adresse dcc-rapd-cab@social.gouv.fr ou par voie postale.
Pour en savoir plus : <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>

Dans ce cadre, il me semble utile que votre mission aboutisse à la rédaction d'une charte des droits des enfants protégés avec un outil adapté et accessible à tous. Il semble intéressant que, cette Charte qui aura vocation à être affichée dans tous les établissements et services de l'aide sociale à l'enfance, soit le fruit d'une consultation alliant l'ensemble de la société civile permettant une approche plus globale de l'enfance et de ses besoins.

Assuré de mon soutien plein et entier dans cette démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Adrien TAQUET

